



ASADP

ASADP- ASA de DENNEVILLE-Plage

Bulletin Hiver 2025

L'hiver qui touche à sa fin nous a épargné de tout phénomène météorologique violent. Espérons que le printemps fera de même et restons confiants !

Cela ne veut en aucun cas dire que nous n'ayons rien à craindre, comme certains voudraient le laisser croire. La Communauté d'Agglomération du Cotentin étudie actuellement le Plan Local d'Urbanisme



intercommunal (PLUI). A ce titre la CAC a réuni les communes de la côte des Isles et l'ASA de Denneville pour entendre et prendre en compte les diverses situations de nos littoraux, et leurs risques respectifs. Nous avons donc présenté les 3 risques principaux liés au changement climatique dans leur ordre d'importance : la submersion pour les zones basses, l'érosion pour la zone de front de mer et les inondations pour la zone arrière. Nous avons souligné que ces différents risques pourraient se cumuler en cas de

catastrophe. C'est ainsi que si les zones basses étaient inondées par la mer, les zones arrières pourraient l'être également par les eaux de pluie... Enfin nous avons présenté les études qui ont été réalisées pour prévenir ces risques afin de remplir notre mission de service public.

Le projet de Batardeau voit le jour petit à petit. Lors de notre réunion du 20 février, après étude des différentes propositions, un projet technique a été retenu. Nous devons maintenant rechercher les financements. En effet, nous avons la nécessité de maintenir notre équilibre budgétaire et d'honorer nos engagements de dépenses, notamment les frais de l'étude d'impact. Nous ne pouvons donc pas autofinancer ce projet. Il nous faut donc le concours de notre commune au titre de son obligation de prévenir les risques naturels ainsi que celui de la communauté d'agglomération du Cotentin au titre de la GEMAPI. Nous comptons leur soutien.



Concernant nos actions, l'étude d'impact environnemental se poursuit, nous avons reçu les relevés pour cet hiver. Nous aurons donc dans le courant de l'été un relevé global sur les 4 saisons ce qui nous permettra de faire notre demande de concession du Domaine Public Maritime.

Enfin pour assurer totalement notre mission, nous projetons, au cours de l'été 2025, une information sur la protection du cordon dunaire et plus généralement sur les espaces dunaires. Les dunes sont nos meilleures protections naturelles. Lorsque chacun de nous accède à la mer, il est impératif de respecter les laisses de mer, ces zones où la dune se végétalise et se reconstitue, si l'on évite de les piétiner. La DDTM nous rappelle ce devoir collectif.

Nous serons heureux de nous retrouver tous sur la plage dès les beaux jours, pour profiter de la qualité de vie à Denneville-Plage. A bientôt !

A bientôt !

Denis LEFEBVRE, président